

LETTRE DESTINÉE AUX PARENTS



ÉCOLE SECONDAIRE PUBLIQUE GISÈLE-LALONDE Programme du Baccalauréat International Programme d'éducation internationale (PÉI)

PROCESSUS D'ADMISSION 2018-2019 – ÉLÈVES DE 6^E ANNÉE S'INSCRIVANT EN 7^E

Le programme d'éducation intermédiaire (PÉI) est un programme rigoureux qui sollicite l'engagement de l'élève et du parent, tuteur et tutrice. Fidèles aux exigences de ce programme, nous choisirons uniquement les candidats ou les candidates qui sont les plus aptes à réussir et à répondre à toutes les exigences du programme incluant le profil de l'apprenant et l'ouverture sur le monde, le projet personnel, l'implication dans la communauté ainsi que les tâches prescrites à l'intérieur de chacun des cours. Afin qu'un élève soit éligible au programme, il doit répondre aux critères d'admission, remettre la documentation nécessaire et se présenter au test d'entrée qui aura lieu **le samedi 24 février 2018 de 9 h à 12 h à l'école Gisèle-Lalonde**. *Il est à noter que la remise de la trousse d'admission ne garantit aucunement l'acceptation du candidat et de la candidate au programme. Seul(e)s les candidat(e)s ayant démontré d'excellentes compétences seront admis(es) au PÉI.*

L'évaluation de tous les dossiers d'admission se fera sous la supervision de Mme Peggy Clavette, directrice adjointe de l'École secondaire publique Gisèle-Lalonde. Vous recevrez par la suite une lettre confirmant le statut de votre demande qu'elle soit acceptée, refusée ou conditionnelle.

Critères d'admission :

1. Compléter et retourner les formulaires.
2. S'inscrire au test d'entrée en ligne en cliquant sur le lien suivant :
https://docs.google.com/forms/d/1wF5CpEachSDTSJ1NvDGQwhL9OsfAloDLM_nVhAaMBMg/edit
3. Avoir obtenu une moyenne générale d'au moins 75 % (B) en mathématiques, sciences et français (veuillez joindre une copie du bulletin du premier semestre).

Les élèves qui désirent s'inscrire en 8^e ou 9^e année doivent avoir obtenu des résultats académiques de 75 % et plus dans les matières de base et réussir une évaluation d'entrée à une date qui convient l'école et le candidat ou la candidate. En plus, vous devez nous fournir une lettre de référence ainsi qu'un historique de votre implication communautaire à date.

Ci-dessous, vous trouverez une liste de vérification des renseignements demandés par le processus d'admission. Veuillez vérifier que tous les documents ont bien été remis afin que votre demande soit considérée.

Veuillez remettre les documents suivants, avant ou lors du test d'admission, **le 24 février 2018.**

- ✓ Formulaires de demande d'inscription à l'école
- ✓ Formulaire de recommandation de **deux** enseignant(e)s
- ✓ Une copie du bulletin du premier semestre et du rapport de progrès du mois de novembre.

**** Veuillez prendre note qu'aucun document ne sera retourné et que le dossier ne sera pas évalué avant que celui-ci soit complet.***